

**Ce texte est le résultat d'une élaboration collective au sein du groupe des organisations de Psychologues de l'Education nationale. Il pose clairement les dangers pour les psychologues du premier et du second degré face aux projets ministériels. Il choisit le principe d'une réponse unitaire et concertée indispensable dans le contexte actuel. Assurez en le succès en le signant et en le faisant signer massivement.**

[www.pourlemaintiendespsychologuesdansleservicepublicdeducation.org](http://www.pourlemaintiendespsychologuesdansleservicepublicdeducation.org)

et sur les sites des organisations



## **POUR LE MAINTIEN DES PSYCHOLOGUES DE L'EDUCATION NATIONALE DANS LE SERVICE PUBLIC D'EDUCATION de la maternelle à l'université**

Le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux et la divulgation du schéma d'emplois 2011-2013 mettent crûment en lumière l'abandon de toute ambition démocratique pour L'ECOLE :



- Par l'augmentation du nombre d'élèves dans les classes,
- Par la suppression de tous les moyens d'aide et d'accompagnement des enfants et des adolescents dans le cadre du service public de l'Education nationale.

La « mise en extinction » des psychologues dans le 1er degré, la fermeture de nombreux CIO (Centres d'Information et d'Orientation) et la disparition progressive des conseillers d'orientation-psychologues dans le second degré vont toucher de plein fouet les élèves, les familles, les équipes enseignantes. Les enseignants spécialisés des RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté), les conseillers pédagogiques sont aussi concernés... Cet appauvrissement, s'il se confirme, se traduira :



- Par l'abandon des actions de soutien (scolarisation des élèves en situation de handicap, médiation, situations de crise...),
- Par l'abandon des actions de prévention,
- Par l'abandon des actions de suivi et d'accompagnement psychologiques (difficultés d'apprentissage, de comportement, décrochages scolaires, aide à l'élaboration des projets d'orientation...).



**Les psychologues, par la complémentarité des actions qu'ils développent au sein des établissements scolaires, font partie des acteurs essentiels du système éducatif.**

**Nous nous opposons fermement aux intentions ministérielles d'en réduire les effectifs et de transformer leurs missions. Ces projets sont significatifs du peu de cas apporté au développement de l'enfant et de l'adolescent, et à leur accès à l'autonomie dans des conditions et des perspectives de réussite indépendantes de leur milieu d'origine.**



**Nous demandons que soient clairement réaffirmées la pérennité de la profession et la promotion d'un service de psychologie de l'Education nationale au plus près des besoins des enfants, des élèves et des familles.**



Le groupe des organisations de Psychologues de l'Education nationale :

*L'Association des Conseillers d'orientation-Psychologues France, l'Association Française des Psychologues de l'Education Nationale-premier degré, la Société Française de Psychologie, le collectif national SNES-FSU des Conseillers d'orientation-Psychologues, le Syndicat National des Psychologues, le Syndicat national des Psychologues de l'Education Nationale-UNSA, le collectif national SNUIPP-FSU des Psychologues.*



NOM	Prénom	Ville	Profession	Signature